

Examen rapide de la classification du COSEPAC

pour le

Nécrophore d'Amérique *Nicrophorus americanus*

au Canada

**DISPARUE DU PAYS
2022**

COSEPAC
Comité sur la situation
des espèces en péril
au Canada



COSEWIC
Committee on the Status
of Endangered Wildlife
in Canada

Le processus d'examen rapide de la classification est utilisé par le COSEPAC dans le cas des espèces sauvages dont le statut n'a pas changé depuis leur dernière évaluation. Les renseignements facilement accessibles contenus dans le précédent rapport de situation ou sommaire du statut de l'espèce et les documents de rétablissement ainsi que ceux détenus par les équipes de rétablissement, les autorités responsables, les centres de données sur la conservation et les spécialistes des espèces ont été examinés par le sous-comité de spécialistes des espèces concerné, puis analysés par le COSEPAC. Le présent document est le sommaire des renseignements pertinents.

Les examens rapides de la classification sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages que l'on croit en péril au Canada. Le présent document peut être cité de la manière suivante :

COSEPAC. 2022. Examen rapide de la classification du COSEPAC pour le nécrophore d'Amérique (*Nicrophorus americanus*) au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, xiv p. (<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril.html>).

Note de production :

Le COSEPAC remercie Jennifer M. Heron d'avoir rédigé l'examen rapide de la classification du COSEPAC sur le nécrophore d'Amérique (*Nicrophorus americanus*) au Canada, aux termes d'un marché conclu avec Environnement et Changement climatique Canada. La supervision et la révision du rapport ont été assurées par David McCorquodale, coprésident du Sous-comité de spécialistes des arthropodes du COSEPAC.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC
a/s Service canadien de la faune
Environnement et Changement climatique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Tél. : 819-938-4125

Télec. : 819-938-3984

Courriel : ec.cosepac-cosewic.ec@canada.ca
www.cosepac.ca

Also available in English under the title "COSEWIC Rapid Review of Classification on the American Burying Beetle *Nicrophorus americanus* in Canada".



COSEPAC

Sommaire de l'évaluation

Sommaire de l'évaluation – Décembre 2022

Nom commun

Nécrophore d'Amérique

Nom scientifique

Nicrophorus americanus

Statut

Disparue du pays

Justification de la désignation

Il y a suffisamment d'information pour établir qu'il n'existe plus aucun individu vivant de ce coléoptère au Canada. En effet, l'espèce n'a pas été observée depuis 49 ans, malgré les éléments suivants : 1) cet insecte est de grande taille et facilement remarquable et reconnaissable; 2) le nombre d'entomologistes de terrain et de scientifiques de la communauté a décuplé, tout comme les études sur les coléoptères nécrophages; 3) l'espèce est attirée par la lumière, mais n'a pas été capturée au cours d'environ 300 000 nuits-pièges; 4) des activités de recherche ciblées ont été réalisées dans la région générale où l'espèce a été observée pour la dernière fois.

Répartition au Canada

Ontario, Québec

Historique du statut

Espèce désignée « disparue du pays » en novembre 2011. Réexamen et confirmation du statut en décembre 2022.



COSEPAC Examen rapide de la classification

PRÉFACE

Le nécrophore d'Amérique (*Nicrophorus americanus*) est un coléoptère charognard de la famille des Silphidés. Pour se reproduire, il dépend de la disponibilité de carcasses de petits vertébrés (p. ex. oisillons, rongeurs). Sa taxinomie n'a pas changé depuis la publication du premier rapport de situation du COSEPAC (2011) le concernant. L'espèce est considérée comme un taxon distinct, et aucune sous-espèce ou forme n'a été proposée. Le nécrophore d'Amérique se rencontre uniquement en Amérique du Nord, depuis les États des prairies jusqu'à la côte de l'Atlantique, et depuis la péninsule supérieure du Michigan jusqu'au Texas. Au Canada, il existe des mentions historiques de l'espèce en Ontario et au Québec. La plus récente récolte d'un spécimen au Canada remonte à 1972. La mention en Nouvelle-Écosse (Madge, 1956) était erronée, mais elle persiste dans certains rapports. La mention au Manitoba (NatureServe, 2021) est non fondée (voir l'annexe 1 dans COSEWIC, 2011). Le nécrophore d'Amérique n'a pas été observé au Canada depuis 1972. Les observations historiques sont recensées dans l'évaluation du COSEPAC de 2011.

Le nécrophore d'Amérique a été inscrit comme espèce disparue du pays à l'annexe 1 de la *Loi sur l'espèce en péril* (LEP) fédérale en 2017 et comme espèce disparue de la province à la *Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition* (LEVD) de l'Ontario en 2013 (King's Printer for Ontario, 2014). Au Québec, il n'est pas inscrit comme espèce menacée ou vulnérable à la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* (RLRQ, c E-12.01) (LEMV). Il ne figure pas non plus sur la Liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables (Province of Quebec, 2021). L'espèce n'a fait l'objet d'aucun programme de rétablissement national ou provincial.

À l'échelle mondiale, le nécrophore d'Amérique est désigné comme gravement menacé d'extinction sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Il est inscrit comme espèce en voie de disparition (Endangered) en vertu de l'Endangered Species Act des États-Unis. L'espèce est cotée G2 (en péril) à l'échelle mondiale, N2N3 à l'échelle nationale aux États-Unis et NH (historique) au Canada. Aux États-Unis, elle a été signalée dans 35 États et est encore présente à l'état sauvage dans seulement 8 États, où elle est considérée comme en voie de disparition dans tous les cas.

L'espèce serait disparue du Canada et de tous les États contigus au Canada. Il semble très peu probable que le nécrophore d'Amérique puisse être passé inaperçu dans son aire de répartition canadienne depuis la récolte du plus récent spécimen (1972). Le nécrophore d'Amérique est un gros coléoptère facilement repérable et identifiable. La recolonisation naturelle par l'espèce dans son ancienne aire de répartition au Canada semble extrêmement peu probable. L'espèce pourrait être réintroduite à partir de spécimens des populations des États-Unis.

Historique du statut

Espèce désignée « disparue du pays » en novembre 2011. Réexamen et confirmation du statut en décembre 2022.

Carte actualisée

Aucun changement dans la répartition n'est connu; voir l'évaluation précédente (COSEWIC, 2011). Un spécimen de nécrophore d'Amérique additionnel a été trouvé dans un tiroir de spécimens de coléoptères non identifiés au Royal Saskatchewan Museum. Le spécimen n'était accompagné d'aucune information sur la localité (Sheffield, comm. pers., 2021).

RÉSUMÉ TECHNIQUE

Nicrophorus americanus

Nécrophore d'Amérique

American Burying Beetle

Répartition au Canada : Ontario, Québec

Données démographiques

Durée d'une génération	1 an	Une seule ponte par année au Canada.
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre total d'individus matures?	Non	
Pourcentage estimé de déclin continu du nombre total d'individus matures sur [cinq ans ou deux générations, selon la période la plus longue, jusqu'à un maximum de 100 ans]	Non	
Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix dernières années ou trois dernières générations, selon la période la plus longue, jusqu'à un maximum de 100 ans].	Non	
Pourcentage [prévu ou présumé] [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix prochaines années ou trois prochaines générations, selon la période la plus longue, jusqu'à un maximum de 100 ans].	Non	
Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours de toute période de [dix ans ou trois générations, selon la période la plus longue, jusqu'à un maximum de 100 ans] commençant dans le passé et se terminant dans le futur.	Non	

Est-ce que les causes du déclin sont clairement comprises?	Partiellement	Perte et fragmentation de l'habitat; utilisation accrue de l'éclairage artificiel, qui peut perturber le comportement de l'insecte; individus adultes errant sur les routes et qui y sont tués; mortalité attribuable à l'utilisation d'insecticides; prédation par les chiens et les chats; diminution du nombre de carcasses de taille appropriée.
Est-ce que les causes du déclin ont cessé?	Non	
Est-ce que les causes du déclin sont clairement réversibles?	Non	
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures?	Inconnu	

Information sur la répartition

Superficie estimée de la zone d'occurrence	Sans objet	La plus récente mention au Canada remonte à 1972.
Indice de zone d'occupation (IZO), établi à partir d'une grille à carrés de 2 km de côté.	Sans objet	La plus récente mention au Canada remonte à 1972.
La population totale est-elle gravement fragmentée, c.-à-d. que plus de 50 % de sa zone d'occupation totale se trouvent dans des parcelles d'habitat qui sont a) plus petites que la superficie nécessaire au maintien d'une population viable et b) séparées d'autres parcelles d'habitat par une distance supérieure à la distance de dispersion maximale présumée pour l'espèce?	a. Sans objet b. Sans objet	
Nombre de localités*	Aucune	La plus récente mention au Canada remonte à 1972
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de la zone d'occurrence?	Oui	Déclin historique ayant mené à la disparition du pays
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de l'indice de zone d'occupation?	Oui	Déclin historique ayant mené à la disparition du pays

* Voir « Définitions et abréviations » sur le [site Web du COSEPAC](#) pour obtenir des précisions sur ce terme.

Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre de sous-populations?	Oui	Déclin historique ayant mené à la disparition du pays
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre de localités*?	Oui	Déclin historique ayant mené à la disparition du pays
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de [la superficie, l'étendue ou la qualité] de l'habitat?	Oui	Déclin historique ayant mené à la disparition du pays
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de sous-populations?	Non	Aucun signe de fluctuations extrêmes
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de localités*?	Non	
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d'occurrence?	Non	
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de l'indice de zone d'occupation?	Non	

Nombre d'individus matures (dans chaque sous-population)

Sous-population	Nombre d'individus matures (indiquez des fourchettes plausibles)	Remarques sur les estimations individuelles
Total	Aucune donnée	Aucune donnée

Analyse quantitative

La probabilité de disparition de l'espèce à l'état sauvage est d'au moins [20 % sur 20 ans ou 5 générations, selon la période la plus longue, jusqu'à un maximum de 100 ans, ou 10 % sur 100 ans]?	Unknown	Analysis not conducted
--	---------	------------------------

Menaces et facteurs limitatifs

<p>Un calculateur des menaces a-t-il été rempli pour l'espèce?</p>	<p>Non</p>	<p>Aucun programme de rétablissement national ou provincial n'a été préparé. Aucune évaluation des menaces n'est présentée pour le nécrophore d'Amérique, puisqu'il n'y a aucune occurrence existante connue de l'espèce au Canada; il est donc actuellement impossible d'évaluer la portée ou la gravité de chaque menace pour en déterminer l'impact ou d'estimer l'impact global des menaces.</p> <p>Les menaces historiques, les effets indirects ou cumulatifs des menaces, ainsi que les menaces hypothétiques pouvant affecter d'éventuelles populations réintroduites (fondées sur les menaces touchant les populations naturelles et réintroduites aux États-Unis) sont présentés dans la section Description des menaces.</p>
<p>Les menaces recensées dans le rapport de situation du COSEPAC (COSEWIC, 2011) qui pourraient avoir mené à la disparition du pays sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'éclairage artificiel, qui peut perturber le comportement de l'espèce; • Individus adultes errant sur les routes et qui y sont tués; • Mortalité attribuable à l'utilisation d'insecticides; • Prédation directe par les chiens et les chats domestiques ou errants, qui perturbent probablement les carcasses; • Diminution du nombre de carcasses d'incubation; • Altération et fragmentation de l'habitat, qui sont généralement considérées comme la principale cause du déclin. La fragmentation fait en sorte que l'espèce doit davantage se déplacer au travers de milieux non convenables et traverser des routes. Le développement d'une dense végétation de sous-étage dans les zones déboisées rend plus difficile l'enfouissement de carcasses d'incubation et fait donc augmenter la vulnérabilité à la prédation de l'espèce. 		
<p>Quels autres facteurs limitatifs sont pertinents? Répartition et abondance des carcasses d'incubation, concurrence pour les carcasses avec d'autres espèces du genre <i>Nicrophorus</i>; superficie minimale de forêt requise pour soutenir les sous-populations de l'espèce (p. ex., la fragmentation de l'habitat réduit la superficie minimale); type de sol requis pour l'enfouissement des carcasses et le développement de la descendance.</p>		

Immigration de source externe (immigration de l'extérieur du Canada)

Situation des populations de l'extérieur les plus susceptibles de fournir des individus immigrants au Canada	Cote SH (possiblement disparue) ou SX (présumée disparue) dans tous les États des États-Unis adjacents au Canada	Illinois : SH Indiana : SX Michigan : SH Minnesota : SX New York : SH Ohio : SX Pennsylvanie : SH Wisconsin : SX
Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible?	Non constatée; impossible	Cote SH ou SX dans tous les États des États-Unis adjacents au Canada. L'espèce a une cote SH ou SX dans tous les États des États-Unis adjacents au Canada, mais sa réintroduction est en cours en Ohio (USFW Service, 2020).
Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada?	Peut-être	Il existe des populations naturelles viables aux États-Unis de même que des populations bien établies en captivité qui pourraient fournir des individus pour la reproduction et des lâchers. On soupçonne que l'origine de l'espèce pourrait avoir une incidence sur sa capacité de s'adapter aux conditions locales (p. ex., changement de régime climatique) (U.S. Fish and Wildlife Service, 2020).
Y a-t-il suffisamment d'habitat disponible au Canada pour les individus immigrants?	Inconnu	
Les conditions se détériorent-elles au Canada ⁺ ?	Oui	L'habitat est exposé aux menaces énumérées précédemment.
Les conditions de la population source se détériorent-elles ⁺ ?	Oui	L'USFWS (2020) a fait passer le statut de l'espèce de en voie de disparition (endangered) à menacée (threatened); les menaces ont été réduites au point où l'espèce n'est plus actuellement en danger imminent de disparition dans l'ensemble ou une portion considérable de son aire de répartition, mais elle est susceptible de le devenir dans un avenir prévisible (NatureServe, 2021).
La population canadienne est-elle considérée comme un puits ⁺ ?	Sans objet	

⁺ Voir le [tableau 3](#) (Lignes directrices pour la modification de l'évaluation de la situation d'après une immigration de source externe).

La possibilité d'une immigration depuis des populations externes existe-t-elle?	Non	L'immigration nécessiterait des programmes de lâcher actifs. Une immigration non assistée est très peu probable.
---	-----	--

Nature délicate de l'information sur l'espèce

L'information concernant l'espèce est-elle de nature délicate?	Non	
--	-----	--

Statut et justification de la désignation

Statut Disparue du pays	Code alphanumérique Sans objet
Justification de la désignation Il y a suffisamment d'information pour établir qu'il n'existe plus aucun individu vivant de ce coléoptère au Canada. En effet, l'espèce n'a pas été observée depuis 49 ans, malgré les éléments suivants : 1) cet insecte est de grande taille et facilement remarquable et reconnaissable; 2) le nombre d'entomologistes de terrain et de scientifiques de la communauté a décuplé, tout comme les études sur les coléoptères nécrophages; 3) l'espèce est attirée par la lumière, mais n'a pas été capturée au cours d'environ 300 000 nuits-pièges; 4) des activités de recherche ciblées ont été réalisées dans la région générale où l'espèce a été observée pour la dernière fois.	
Justification de la modification du statut	Sans objet

Applicabilité des critères

A : Déclin du nombre total d'individus matures Sans objet.
B : aire de répartition peu étendue et déclin ou fluctuation Sans objet.
C : nombre d'individus matures peu élevé et en déclin Sans objet.
D : Très petite population totale ou répartition restreinte Sans objet.
E : Analyse quantitative Sans objet.

REMERCIEMENTS

Le financement nécessaire à la préparation de ce rapport a été fourni par Environnement et Changement climatique Canada. Les experts énumérés ci-dessous ont fourni des conseils et des données précieux.

EXPERTS CONTACTÉS

Anderson, Bob. Chercheur scientifique, Musée canadien de la nature, Ottawa (Ontario)

Boucher, Stéphanie. Conservatrice, Musée d'entomologie Lyman, Campus Macdonald, Université McGill, Ste-Anne-de-Bellevue (Québec)

Collection nationale canadienne d'insectes (CNCI). Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario) (base de données en ligne)

Desrosiers, Nathalie. Biologiste, Direction de la biodiversité et des maladies de la faune, Direction générale de l'expertise sur la faune et ses habitats, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec (Québec)

Friesen, Chris. Coordonnateur, Conservation Data Centre du Manitoba, Winnipeg (Manitoba)

Gauthier, Isabelle. Biologiste. Coordonnatrice provinciale des espèces, fauniques menacées ou vulnérables, Direction générale de la gestion de la faune et des habitats, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (Québec)

Hubley, Brad. Gestionnaire de la collection d'entomologie, Département d'histoire naturelle, Musée royal de l'Ontario, Toronto (Ontario)

Jones, Colin. Zoologiste provincial, Invertébrés, Centre d'information sur le patrimoine naturel, ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario, Peterborough (Ontario)

Mlynarek, Julia. Agriculture et Agroalimentaire Canada, Centre de recherche et de développement de Harrow, Harrow (Ontario)

Paiero, Steven. Conservateur, Collection d'insectes de l'Université de Guelph, École des sciences de l'environnement (édifice Bovey), Université de Guelph, Guelph (Ontario)

Sheffield, Cory. Conservateur de la collection d'invertébrés, Royal Saskatchewan Museum, Regina (Saskatchewan)

SOURCES D'INFORMATION

- COSEWIC. 2011. COSEWIC assessment and status report on the American Burying Beetle *Nicrophorus americanus* in Canada. Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada. Ottawa. ix + 35 pp. (Également disponible en français : COSEPAC. 2011. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le nécrophore d'Amérique (*Nicrophorus americanus*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. vii + 46 p.)
- COSSARO (Committee on the Status of Species at Risk in Ontario). 2011. COSSARO Candidate Species at Risk Evaluation for American Burying Beetle (*Nicrophorus americanus*). Site Web : <http://cossaroagency.ca/wp-content/uploads/2019/06/COSSARO-AmericanBuryingBeetle2011Nov.pdf> [consulté le 9 mars 2021].
- iNaturalist. 2021. American Burying Beetle (*Nicrophorus americanus*). Site Web : <https://inaturalist.ca/taxa/107026-Nicrophorus-americanus> [consulté le 9 mars 2021].
- King's Printer for Ontario, 2014. American Burying Beetle. Site Web : <https://www.ontario.ca/page/american-burying-beetle> [consulté le 2 décembre 2022]. (Également disponible en français : Imprimeur du Roi pour l'Ontario. 2014. Nécrophore d'Amérique. Site Web : <https://www.ontario.ca/fr/page/necrophore-damerique>.)
- NatureServe. 2021. NatureServe explorer: an online encyclopedia of life [application Web]. Version 7.1. NatureServe, Arlington, VA. Site Web : <http://www.natureserve.org/explorer> [consulté le 12 février 2021].
- Province of Quebec. 2021. Liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables (list of wildlife species likely to be designated threatened or vulnerable). Site Web : <https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/especes/especes-menacees-vulnerables/> [consulté le 9 mars 2021].
- Sheffield, C., comm. pers. 2021. *Correspondance par courriel adressée à Jennifer Heron*. Conservateur de la collection d'invertébrés, Royal Saskatchewan Museum, Regina (Saskatchewan).

Rédactrice de l'examen rapide de la classification :

- Jennifer M. Heron



HISTORIQUE DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le Comité a été créé pour satisfaire au besoin d'une classification nationale des espèces sauvages en péril qui soit unique et officielle et qui repose sur un fondement scientifique solide. En 1978, le COSEPAC (alors appelé Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) promulguée le 5 juin 2003, le COSEPAC est un comité consultatif qui doit faire en sorte que les espèces continuent d'être évaluées selon un processus scientifique rigoureux et indépendant.

MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue la situation, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres unités désignables qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées aux espèces menacées de disparition au Canada comprises dans les groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, arthropodes, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes responsables des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, le ministère des Pêches et des Océans et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité, lequel est présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et du sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit au moins une fois par année pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

DÉFINITIONS (2022)

Espèce sauvage	Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.
Disparue (D)	Espèce sauvage qui n'existe plus.
Disparue du pays (DP)	Espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs.
En voie de disparition (VD)*	Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.
Menacée (M)	Espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants ne sont pas renversés.
Préoccupante (P)**	Espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.
Non en péril (NEP)***	Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.
Données insuffisantes (DI)****	Une catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce.

* Appelée « espèce disparue du Canada » jusqu'en 2003.

** Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.

*** Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.

**** Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

***** Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999. Définition de la catégorie (DI) révisée en 2006.



Environnement et
Changement climatique Canada
Service canadien de la faune

Environment and
Climate Change Canada
Canadian Wildlife Service

Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement et Changement climatique Canada assure un appui administratif et financier complet au Secrétariat du COSEPAC.